



LETTRE

D'INFORMATION

3eme Edition, 2022

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Les 5 et 6 février 2022, les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis à Addis-Abeba pour le 35e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA).

Parmi les principaux points à l'ordre du jour figurent :

- La passation de la présidence de l'UA à S.E. Macky Sall, président de la République du Sénégal.
- La réponse africaine au COVID-19 et les défis futurs en matière de santé : le président de la Commission de l'Union africaine (CUA), M. Moussa Faki, a identifié l'Agence africaine de médecine (AMA) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) comme devant être en première ligne pour promouvoir les stratégies de santé publique de l'Afrique. Le sommet a également décidé que le CDC africain serait une institution indépendante de l'UA.
- Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : entre autres sujets importants, une stratégie pour l'inclusion du secteur privé a été présentée et le développement d'une facilité pour le secteur automobile a été discuté.
- Adoption du cadre d'interopérabilité de l'UA pour les cartes d'identité numériques : le commissaire de l'UA, M. Abou-Zeid, a déclaré que ce cadre "favorisera la délivrance de cartes d'identité numériques à tous les Africains" et pourrait "faciliter la circulation" en Afrique.
- Nouveau directeur général de l'AUDA-NEPAD : Mme Nardos Bekele-Thomas a été nommée PDG de l'Agence de développement de l'Union africaine le 3 février. Elle devrait prendre ses fonctions dans les semaines à venir.
- Le thème annuel de l'UA pour 2022 est "Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : Renforcement des systèmes agroalimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour l'accélération du développement du capital humain, social et économique". Un projet de note conceptuelle sur le thème peut être trouvé [ici](#) (en anglais).

Un communiqué de presse du Sommet est disponible sur le site de l'Union africaine [ici](#) (en anglais)

African Union 20 YEARS



35th

ORDINARY SESSION
OF THE AU ASSEMBLY
05th - 06th February 2022

au.int

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE ET DE NOM D'UNE COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE



S.E. le professeur Mohamed Belhocine

La Commission de l'UA pour les ressources humaines, la science et la technologie (HRST) devient la Commission pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI).

Le nouveau commissaire est S.E. le professeur Mohamed Belhocine qui a été élu en octobre 2021.

FORUM EUROPEEN DES AFFAIRES AFRICAINES

Le 7e Forum des affaires UE-Afrique (EABF) a eu lieu les 16 et 17 février 2022 dans un format hybride. Co-organisé par la Commission de l'Union africaine, la Commission européenne, des organisations commerciales africaines et des institutions clés, l'événement a réuni des dirigeants politiques et commerciaux de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) dans le but d'accroître les opportunités de partenariats économiques durables.

Douze panels de haut niveau et de nombreux ateliers en ligne ont précédé l'EABF. Ces ateliers ont donné un aperçu des thèmes clés des relations entre l'Afrique et l'UE en matière d'affaires, de commerce et d'investissement. Ils ont également rédigé d'excellentes propositions pour leurs domaines respectifs. Le besoin urgent de répondre aux problèmes émergents tels que la pandémie de COVID-19 et la montée de la pauvreté a consolidé un échange de vues fructueux sur plusieurs questions. Les discussions se sont déroulées autour du thème "Construire des chaînes de valeur plus fortes pour une croissance durable et des emplois décents". De ces discussions est née une déclaration commune des organisations d'entreprises.

7TH EABF EU-AFRICA BUSINESS FORUM 2022



Voici les principaux points de cette déclaration :

- Le soutien de l'UE/UA, notamment pour promouvoir tous les liens commerciaux intercontinentaux de pointe avec une approche multipartite, est d'une importance fondamentale pour ce partenariat.
- Des mécanismes de financement plus innovants pour le secteur privé sont essentiels.
- La promotion d'un environnement commercial sain et stable, favorable aux investissements du secteur privé, est cruciale.
- Promouvoir l'intégration des chaînes de valeur de l'UE et de l'Afrique en s'attaquant aux barrières non tarifaires et en modernisant les cadres régissant le commerce entre l'UE et l'Afrique, en tenant compte du code panafricain des investissements et de la ZLECAf, dans le but de passer à un accord de libre-échange de continent à continent.
- Renforcer le dialogue public-privé et améliorer les structures de dialogue sur le long terme entre les organisations/associations d'entreprises africaines et européennes.
- Renforcer les relations bilatérales UA-UE et se réjouir de poursuivre notre coopération et notre dialogue entre entreprises, et entre entreprises et gouvernements de la manière la plus efficace et la plus constructive possible.

Retrouvez la déclaration complète et les autres rapports [ici](#).

6EME SOMMET DE L'UNION AFRICAINE ET EUROPEENNE



Les 17 et 18 février, l'Union africaine et l'Union européenne (UE) ont tenu leur 6e sommet à Bruxelles, la capitale de l'UE.

Les dirigeants des deux Unions ont discuté du renouvellement de leur partenariat dans différents domaines. Sept tables rondes ont été organisées sur les thèmes suivants :

1. Le financement d'une croissance durable et inclusive
2. Changement climatique et transition énergétique, numérique et transports
3. Paix, sécurité et gouvernance
4. Soutien au secteur privé et intégration économique
5. Éducation, culture et formation professionnelle, migration et mobilité
6. Agriculture et développement durable
7. Systèmes de santé et production de vaccins

En ce qui concerne la migration de la main-d'œuvre, aucun nouvel accord n'a été conclu, mais les chefs d'État et de gouvernement ont souligné la nécessité d'investir dans les jeunes et les femmes afin de relever le défi de la fuite des cerveaux, en soutenant l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

La déclaration commune ["Une vision commune pour 2030"](#) présente en détail les résultats du sommet.

Vous pouvez trouver un rapport complet du sommet sur la page web du [Conseil européen](#).

ATELIER DE L'OIE POUR L'AFRIQUE DE L'EST



Représentants des employeurs et du gouvernement lors de l'atelier

Les 22 et 23 février 2022, l'Organisation internationale des employeurs (OIE), en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a organisé un atelier en Afrique de l'Est visant à recueillir le point de vue des employeurs sur la mobilité des compétences.

L'atelier s'est déroulé dans un format hybride interactif avec les objectifs suivants :

1. Renforcer la position et le rôle des employeurs dans l'élaboration des politiques de migration.
2. Identifier les obstacles concrets dans les législations nationales ou les cadres régionaux qui empêchent les employeurs d'avoir accès aux compétences de l'étranger.
3. Identifier les solutions à mettre en œuvre en coopération avec les employeurs et les gouvernements pour faciliter le mouvement des travailleurs là où ils sont nécessaires sur le marché du travail.

Tout au long de l'atelier de deux jours, des représentants de Business Africa – Confédération des Employeurs (BUSINESSAfrica) et des organisations d'employeurs et d'entreprises membres (OEE) de toute l'Afrique de l'Est étaient présents dans les pays suivants : Djibouti, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Tchad. L'objectif est de partager les résultats dans une déclaration des employeurs africains qui sera soumise au Forum international d'examen des migrations (IMRF) en mai 2022.

Dans l'ensemble, voici les points à retenir de cet atelier de deux jours :

- Les employeurs et les gouvernements ont un intérêt commun à garantir un cadre juridique efficace en matière de migration, qui réponde aux pénuries de compétences ou à l'inadéquation des compétences, assure la création d'emplois, la transition vers des économies formelles, l'augmentation des investissements, et contribue au développement durable et à la croissance africaine. Les gouvernements et les employeurs doivent travailler main dans la main.
- Alors que la plupart des flux migratoires se produisent à l'intérieur de l'Afrique, les employeurs appellent à la mise en place de cadres régionaux efficaces permettant la libre circulation de la main-d'œuvre.
- Les employeurs appellent à la mise en place de mécanismes institutionnels formels pour faciliter un engagement significatif avec les gouvernements afin de garantir la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations.

Le prochain atelier régional en Afrique sur le même sujet se tiendra les 5 et 6 avril à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et du 21 au 22 avril à Johannesburg, en Afrique du Sud.

CONFERENCE ANNUELLE DES EMPLOYEURS 2022

Les 3 et 4 mars, BUSINESSAfrica et la Fédération des employeurs du Kenya (FKE) ont organisé la Conférence annuelle des employeurs 2022 à Mombasa, au Kenya et via la plateforme Zoom. Le thème de la conférence était "S'adapter à l'évolution du marché du travail" et des intervenants de haut niveau ont abordé les sujets pertinents pour tous les employeurs d'Afrique.

Après la cérémonie d'ouverture par le secrétaire du cabinet du ministère du Travail du Kenya, M. Simon Chelugui, notre présidente, Mme Saida Neghza, notre secrétaire générale, Mme Jacqueline Mugo, le secrétaire général de l'Organisation internationale des employeurs (OIE), M. Roberto Suarez.

La conférence a été organisée en cinq panels :

- Faire avancer la Déclaration d'Abidjan 2019 face à la pandémie, et les stratégies de réactivité des entreprises dans un marché du travail en mutation.
- Les opportunités commerciales dans la ZLECAf et le rôle des organisations d'employeurs.
- Le rôle de l'EFTP dans le renforcement des performances de l'industrie
- Libérer la migration des travailleurs pour la prospérité de l'Afrique
- Soutenir l'égalité des sexes et la promotion des femmes sur un marché du travail en mutation.

La conférence a abouti à des résolutions pour des actions de suivi présentées par Mme Jacqueline Mugo.

Le rapport complet de la Conférence Annuelle des Employeurs 2022 sera partagé dans notre prochaine édition de la Lettre d'Information.



EMPLOYERS' ANNUAL CONFERENCE

2022



photo de famille à la cérémonie de présentation des vœux du secteur privé béninois

Le Conseil National du Patronat du Bénin (CNP-Bénin) a partagé avec nous la publication de la cérémonie qu'ils ont eu en janvier pour présenter les priorités du secteur privé pour 2022.

Nous avons le plaisir de partager avec vous un extrait ci-dessous et nous vous invitons à lire l'article complet [ici](#) :

« Dans son allocution de bienvenue, M. Arnauld AKAKPO Président de la CCI Bénin a exprimé tout le plaisir qui est le sien d'accueillir la cérémonie de vœux de l'ensemble des acteurs économiques du Bénin. Tout en souhaitant une bonne et heureuse année 2022 aux Chefs d'entreprises, aux commerçants, aux prestataires de services, aux industriels, aux élus consulaires, et aux Présidents des organismes professionnels, il est fier de ce que la cérémonie de vœux organisé ensemble est une première base de l'unité du secteur privé qui doit être inscrite dans le marbre afin de la perpétuer.

À la suite du Président de la CCI Bénin, M. Imali Hermann DJETTA Président de la Chambre d'Agriculture du Bénin (CAB) s'est réjoui de s'exprimer au nom du Bureau de la Chambre nationale.



Wajiri House,
Off Argwings Kodhek Road, Milimani,
P.O. BOX 48311-00100
Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 2721929/48/49/52,
+254 709 827101/02
Fax: +254 20 2720295, 2721990, 2712299
info@businessafrica-emp.org

